

I. Informations sur l'échantillon - OBLIGATOIRE (en lettres moulées)

Informations du client (facturation)/N°

Nom: _____

Contact: _____

P.O./N° commande: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Courriel: _____

	Point de prélèvement	Date	Heure
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			

Biovet est accrédité par le ministère de l'Environnement pour réaliser des analyses sur l'eau. Les laboratoires accrédités sont tenus de transmettre au Ministère les résultats des échantillons d'eau qui ne respectent pas l'une des normes de qualité établies à l'annexe 1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Analyses microbiologiques

URGENT (Des frais s'appliquent)

Préleveur, type d'eau... - OBLIGATOIRE

II. Nom du Préleveur (en lettres moulées): _____

III. Type d'eau:

Brute (potable) Brute (non potable)

Potable Irrigation

Piscine/SPA Plage

Usée Autre: _____

IV. Exigence à respecter (si applicable):

Irrigation Can. GAP (a) Santé Can. (b)

Potable Can. GAP (b)

Eau potable

- Coliformes totaux (colonies atypiques) *
- E. coli* *
- Entérocoques *
- BHAA*
- Pseudomonas aeruginosa*
- Pseudomonas spp*
- Autre: _____

Eau brute (non potable)

(rivière, irrigation, piscine, plage...)

- Coliformes fécaux *
- Coliformes totaux
- E. coli* *
- Entérocoques *
- Pseudomonas aeruginosa*
- Staphylococcus aureus*
- Autre: _____

Analyses physico-chimiques

- Turbidité [DEAU-70007]
- Nitrites - Nitrates (NO₂ - NO₃) [DEAU-70012]
- Dureté totale [DEAU-70021]
- Fer [DEAU-70023]
- Manganèse [DEAU-70005]
- pH [DEAU-70019]
- Sulfures [DEAU-70006]
- Plomb [DEAU-70008]
- Autre: _____
- Autre: _____
- Autre: _____
- Azote ammoniacale (NH₃) [DEAU-70043]
- Azote totale Kjeldhal (NTK) [DEAU-70046]
- DBO5 carbonée [DEAU-70094]
- DBO5 totale [DEAU-70040]
- DCO [DEAU-70041]
- Matières en suspension (MES) [DEAU-70042]
- Phosphore total [DEAU-70022]
- Autre: _____
- Autre: _____
- Autre: _____

Profils physico-chimiques

- Profil physico-chimique 1 - Puits de base** [DEAU-70028]
- Dureté totale, fer, manganèse, nitrates et nitrites, sulfures
- Profil physico-chimique 2 - RPEP** [DEAU-70034]
- Arsenic, baryum, chlorures, fer, fluorures, manganèse, nitrites – nitrates, sodium, sulfates, dureté totale
- Profil physico-chimique 3 - Analyse complète (consommation animale)** [DEAU-70027]
- pH, conductivité, phosphore, potassium, calcium, magnésium, dureté, sodium, bore, cuivre, fer, manganèse, zinc, soufre en SO₄, nitrates
- Profil physico-chimique 4 – Abreuvement (consommation animale)** [DEAU-70013]
- (Profil physico-chimique 3) + alcalinité + chlorure

- (a) Irrigation Canada GAP: 100 E. Coli / 100 mL 1000 Coliformes totaux / 100 mL
- (b) Potable Santé Can./Can. GAP: 0 E. Coli / 100 mL 0 Coliformes totaux / 100 mL

* Accrédité par le ministère de l'Environnement du Québec selon le PALA.

Les analyses apparaissant en bleu sont effectuées en sous-traitance dans des laboratoires accrédités. Les informations apparaissant sur cette requête pourraient être transmises à ces laboratoires.

ESPACE RÉSERVÉ BIOVET

Température de l'échantillon: _____ °C

Si T° > 12,4°C, heure: _____

Si T° < 0°C GLACE: OUI NON

Date de prélèvement: _____

Lot bouteille: _____

Nbr bouteille micro: _____

Nbr bouteille chimie: _____

Conforme: Conforme sous réserve

Non-conforme Init.: _____

Raison: _____

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

- VISA
- MASTER CARD EXP: _____ CVV: _____

N°: _____

SIGNATURE

Prélèvement et conservation des échantillons d'eau

L'étape d'échantillonnage influence directement la qualité des résultats analytiques obtenus. Il est de la responsabilité du préleveur ou du responsable du système de distribution de s'assurer de la qualité du prélèvement, de la conservation et du transport adéquat des échantillons en respectant les instructions suivantes.

Précautions générales:

- Se laver et se sécher les mains avant d'effectuer tout prélèvement.
- Éviter de mettre les doigts ou tout autre objet à l'intérieur du goulot et du bouchon du contenant et limiter au minimum l'exposition à l'air libre du contenant lors de l'échantillonnage. Boucher soigneusement et hermétiquement tous les contenants après le prélèvement.
- Toujours utiliser les contenants fournis par le laboratoire.
- Ne pas utiliser un contenant dont le sceau de sécurité est brisé.
- Les échantillons destinés aux analyses microbiologiques doivent toujours être prélevés en laissant un espace d'air d'au moins **2,5 cm entre la surface du liquide et le bouchon**.
- S'assurer de ne pas dépasser la ligne lors du remplissage. Ne pas laisser l'eau déborder du contenant de prélèvement.
- Ne jamais rincer les contenants fournis par les laboratoires, car ils contiennent des agents de conservation requis pour les analyses.
- Ne jamais fumer pendant l'échantillonnage ou lors du transport des échantillons.
- Ne jamais échantillonner immédiatement après avoir manipulé du carburant, par exemple pour faire le plein dans une voiture.
- La bouteille servant au prélèvement peut posséder une date d'expiration, assurez-vous que celle-ci n'est pas dépassée pour certifier la stérilité de la bouteille. Si la bouteille est expirée, veuillez la retourner chez Biovet.

Procédures d'échantillonnage pour les différents types d'eau

A) Eau distribuée et puits

- Effectuer le prélèvement à partir d'un robinet accessible aux utilisateurs ou d'un robinet dédié à l'échantillonnage.
- Effectuer le prélèvement à partir du robinet d'eau froide et s'assurer que le robinet d'eau chaude est bien fermé.
- Effectuer le prélèvement à partir d'un robinet qui n'est pas branché à un appareil ou un système de traitement individuel de l'eau sauf si cet appareil est installé à chaque bâtiment en conformité avec le Règlement sur la qualité de l'eau potable, auquel cas l'échantillon doit être prélevé à un robinet en aval de ce traitement.
- Effectuer le prélèvement à partir d'un robinet situé à l'intérieur d'un bâtiment ou dans un lieu protégé du vent et des intempéries.
- Ne pas utiliser de robinets extérieurs qui servent au branchement de boyaux d'arrosage.

Pour les analyses microbiologiques:

- Enlever tout accessoire dont est muni le bec du robinet servant au prélèvement, comme les aérateurs, grillages, pommes d'arrosage. S'il est impossible de les enlever, choisir un autre robinet.
- Nettoyer l'extérieur et l'intérieur du bec du robinet à l'aide d'une pièce de papier ou de textile absorbant, à usage unique, imbibée d'une solution commerciale d'eau de javel.
- Laisser couler l'eau froide pendant 5 minutes avant de prélever un échantillon; dans le cas où le robinet utilisé est muni d'une valve servant à la fois au contrôle de l'eau froide et de l'eau chaude, laisser au préalable couler l'eau chaude pendant au moins 2 minutes avant de laisser couler l'eau froide 5 minutes.

Pour les analyses de plomb et de cuivre:

- Ne pas enlever tout accessoire dont est muni le bec du robinet servant au prélèvement, comme les aérateurs, grillages, pommes d'arrosage.
- Effectuer le prélèvement à partir du robinet d'eau froide de la cuisine ou du robinet d'eau froide le plus fréquemment utilisé pour l'alimentation en eau potable.
- Laisser couler l'eau froide 5 minutes, puis fermer tous les robinets et ne pas utiliser d'eau dans toute l'installation ou la maison. Attendre 30 min (stagnation). Procéder ensuite au prélèvement sans échapper de l'eau.

B) Eau de surface

Plonger le contenant sous la surface à un angle d'environ 45° en un seul mouvement pour ne pas perdre l'agent de conservation. Cette opération doit faire face au courant pour éviter toute contamination.

C) Piscines et bassins artificiels

- Toujours débiter une campagne d'échantillonnage par les échantillons destinés à l'analyse microbiologique avant ceux destinés à l'analyse chimique.
- Prélever les échantillons pendant les heures normales d'ouverture à une profondeur de 15 à 30 cm sous la surface (ou à mi-chemin entre la surface et le fond si la profondeur est <30 cm) dans une partie du bassin peu fréquentée par les baigneurs au moment du prélèvement et située entre la sortie du système de filtration et le retour d'eau.
- Pour les bains tourbillons, les échantillons peuvent être prélevés en tous points sous la surface. Plonger le contenant sous la surface à un angle d'environ 45° en un seul mouvement pour ne pas perdre l'agent de conservation.

Conservation et transport

- Les échantillons doivent être conservés à environ 4°C entre le moment du prélèvement et la réception au laboratoire (utiliser glacières et agents réfrigérants). Attention, les échantillons ne doivent pas être congelés.
- Utiliser les formulaires appropriés fournis par le laboratoire. Il est très important d'indiquer: **I.** le lieu, la date et l'heure du prélèvement; **II.** le nom du préleveur; **III.** le type d'eau; **IV.** les exigences à respecter, s'il y a lieu.
- Emballer soigneusement les échantillons pour éviter les bris ou les déversements.
- Les glacières utilisées doivent être propres, réservées autant que possible à l'analyse de l'eau potable et nettoyées régulièrement.
- Assurez-vous de retourner les échantillons dans les 24 heures suivant le prélèvement

Pour plus de détails sur les prélèvements ou la désinfection d'un puits, veuillez consulter le site du Ministère au:

www.environnement.gouv.qc.ca.